

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–17 novembre 2011

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2011/8/8

17 août 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS SÉNÉGAL 200249 (2012–2016)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Conseillère régionale principale pour les programmes, ODD: Mme P. Di Sirio pasqualina.disirio@wfp.org

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RESUME

Le programme de pays 200249 (2012–2016) a été élaboré conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016) et au nouveau Document de politique économique et sociale 2011–2015. Le Plan-cadre a pour objectifs de: i) créer des possibilités pour le développement économique des zones rurales; ii) assurer l'accès aux services sociaux de base; et iii) améliorer la gouvernance à l'appui du développement humain durable.

Le soutien du PAM sera centré sur: i) la remise en état de l'environnement et de l'infrastructure de production afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et d'aider les groupes vulnérables en milieu rural à faire face aux chocs climatiques; ii) le soutien nutritionnel aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes dans le cadre d'un programme de prise en charge de la malnutrition aiguë et d'éducation nutritionnelle; et iii) l'appui à l'alimentation scolaire destinée aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Une composante englobant les filets de protection sociale en zone périurbaine sera intégrée à un stade ultérieur.

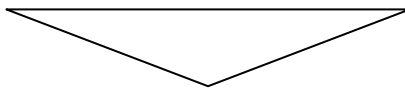
Le présent programme de pays, qui concernera 1,9 million de bénéficiaires, prend en compte les recommandations de l'évaluation à mi-parcours du précédent programme de pays (104510) et de l'intervention prolongée de secours et de redressement 106120.

Le programme de pays contribuera à la réalisation des Objectifs stratégiques 2, 3, 4 et 5 du PAM¹, et des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8². Sa conception vise à établir les bases du transfert progressif des responsabilités au Gouvernement moyennant le renforcement des capacités nationales au niveau central et local.

¹ Objectifs stratégiques: 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

² Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Rendre l'enseignement primaire universel; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; 5 – Améliorer la santé maternelle; 7 – Préserver l'environnement; et 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Sénégal 200249 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/8/8), lequel requiert 65 867 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 73,7 millions de dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte économique et social

1. Le Sénégal compte 13 millions d'habitants, dont 58 pour cent vivent en milieu rural³ et 54 pour cent ont moins de 20 ans⁴. Selon l'indice de développement humain de 2010, le Sénégal se classe au 144^{ème} rang sur 169 pays⁵. L'incidence de la pauvreté est restée pratiquement inchangée entre 2005 (50,8 pour cent)⁶ et 2009 (50,7 pour cent)⁷ et demeure élevée en milieu rural (63 pour cent en 2009), tout particulièrement dans les régions de Tambacounda, Ziguinchor, Fatick, Louga et Kolda. Les inégalités sociales se sont creusées pendant cette période⁴. L'objectif de ramener le taux national de pauvreté à 38,4 pour cent d'ici à 2015 pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim) n'a aucune chance d'être atteint au rythme actuel.
2. Le taux de croissance annuel du produit intérieur brut, qui était de 5 pour cent entre 1995 et 2005, est tombé à 3 pour cent de 2006 à 2010⁴, période où l'économie était vulnérable aux chocs provoqués par les crises économiques et alimentaires. Le secteur tertiaire marchand et le secteur informel⁴ jouent un rôle important dans l'économie du Sénégal, mais souffrent d'une faible productivité. L'économie est fortement tributaire de l'aide internationale et des transferts des Sénégalais vivant à l'étranger. L'aide publique au développement représentait 9 pour cent du revenu national brut en 2006–2007 et 40 pour cent du budget d'investissement public.
3. Malgré des progrès notables dans l'accès à l'éducation (taux de scolarisation dans le primaire de 92 pour cent en 2009, taux de parité de 1,02 et amélioration du taux d'achèvement du cycle primaire [60 pour cent en 2009]), cela ne suffit pas pour que le Sénégal parvienne à atteindre d'ici à 2015 son objectif de 90 pour cent. Le taux moyen de préscolarisation s'établissait à 9 pour cent en 2008; à Diourbel et Kaolack, il était inférieur à 4 pour cent. Parmi les facteurs qui limitent l'efficacité du système éducatif figurent les redoublements et les abandons, la précarité des conditions d'apprentissage, la médiocre couverture des écoles rurales et périurbaines en cantines, les carences nutritionnelles des rations⁸.
4. La situation sociale et les conditions de sécurité en Casamance demeurent instables en raison de conflits armés récurrents et des retards dans les opérations de déminage. Ces facteurs ont entraîné des déplacements et ralenti la réinstallation des populations concernées.

³ Chiffre comprenant 51 pour cent de femmes et 49 pour cent d'hommes selon l'Agence Nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), projection démographique 2009.

⁴ Ministère de l'économie et des finances. 2010. Document de politique économique et sociale (DPES) (2011-2015). Dakar; ANSD. 2010. Situation économique et sociale du Sénégal en 2009. Dakar.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2010. *Rapport sur le développement humain 2010. La vraie richesse des nations: Les chemins du développement humain*. New York.

⁶ ANSD. 2007. Enquête de suivi de la pauvreté 2005–2006. Dakar.

⁷ Fonds monétaire international. 2010. Sénégal: Rapport d'étape annuel sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Disponible à l'adresse <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2010/cr10368f.pdf>.

⁸ DPES 2011–2015.

Situation alimentaire et nutritionnelle

5. La plupart des ménages ruraux pratiquent l'agriculture, l'élevage et la pêche⁹ mais la production agricole ne couvre que la moitié de la demande en produits alimentaires⁸. Les aléas climatiques, les déficiences dans la gestion de l'eau, l'utilisation réduite des intrants, les difficultés d'accès aux marchés, la faible valorisation des produits agricoles et la dégradation des sols sont autant de freins à l'amélioration de l'agriculture. Le Sénégal est doté d'un dispositif de gestion d'un stock de sécurité alimentaire et d'un système d'alerte précoce, mais les capacités et les modes de fonctionnement de ces outils ont besoin d'être renforcés¹⁰.
6. Les marchés au Sénégal sont fonctionnels et bien intégrés, sauf dans le sud et le sud-est du pays où l'insécurité et l'enclavement posent problème. Les prix des céréales connaissent de fortes fluctuations saisonnières, avec des pics en période de soudure (juillet à septembre). En 2010, les prix des produits alimentaires¹¹ ont été plus élevés que la moyenne des cinq années précédant la crise de 2008; le riz a vu son prix grimper de 19 pour cent entre décembre 2009 et décembre 2010¹².
7. L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2010¹³ indique que 15 pour cent des ménages ruraux et 9 pour cent des ménages urbains¹⁴ étaient en situation d'insécurité alimentaire. Hors Casamance, la prévalence la plus élevée était observée dans les régions de Kédougou, Kaolack, Tambacounda, Kaffrine, Thiès et Matam. Les ménages qui vivent de l'exploitation des ressources forestières, d'aides ou de dons, et de l'agriculture commerciale, ainsi que les retraités sont les plus touchés par la hausse des prix. L'insécurité alimentaire a principalement pour causes le manque d'accès aux filets de protection sociale, l'analphabétisme, l'enclavement et les difficultés d'accès aux marchés. Dans les régions de Kaolack et de Kaffrine, elle est aussi liée à l'appauvrissement des sols et à la faible utilisation d'intrants agricoles pour la culture de l'arachide. Dans les régions de Matam et Tambacounda, elle est, entre autres, imputable à la faiblesse de la production agricole, à la dépendance à l'égard des envois de fonds, à la défaillance des marchés et à l'enclavement de certains départements.
8. Le Sénégal est sujet à des sécheresses et des inondations récurrentes; les zones côtières sont en outre touchées par la salinisation. Ces 25 dernières années, le pays a connu six années de très fort déficit pluviométrique: globalement, les précipitations ont baissé de 35 pour cent, avec un raccourcissement de la saison des pluies et une réduction de la fréquence des précipitations. Cette chute de la pluviométrie a entraîné la salinisation des sols et une diminution de la nappe phréatique. Des inondations se produisent à pratiquement chaque saison des pluies, et plus de 600 000 personnes ont été touchées par ce phénomène entre 1980 et 2008¹⁵.

⁹ ANSD. 2010. Situation économique et sociale du Sénégal en 2009. Dakar.

¹⁰ Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) est chargé d'assurer la gestion d'un fonds et de stocks de sécurité alimentaire.

¹¹ L'analyse porte sur les prix nominaux; une analyse de l'évolution des prix réels n'a pas encore été effectuée.

¹² CSA. 2010. Bulletin mensuel du marché agropastoral. Décembre. Dakar.

¹³ PAM. 2011. Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2009/2010: Résumé des principaux résultats. Dakar.

¹⁴ A Guédiawaye, Tambacounda, Kédougou, Bignona et Oussouye.

¹⁵ Banque mondiale. 2010. Gestion des risques de catastrophe au Sénégal.

9. La malnutrition aiguë globale touche 10 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans en milieu rural¹⁶; elle est préoccupante dans les régions de Matam (23 pour cent) et de Tambacounda (15 pour cent), et élevée dans la région de Kédougou (11 pour cent). Elle concerne essentiellement les ménages dont les moyens d'existence reposent sur les cultures de rente, le commerce informel, l'élevage, les transferts de fonds et l'assistance¹⁷.
10. La prévalence du retard de croissance en milieu rural est de 20 pour cent en moyenne et atteint des taux plus élevés dans le département de Koumpentoum (34 pour cent) et les régions de Kédougou (32 pour cent) et Kaffrine (26 pour cent). La prévalence du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer est de 23 pour cent¹⁶. Les pratiques d'alimentation sont souvent inadéquates pour les enfants de 0 à 59 mois¹⁶. La prévalence de l'anémie est évaluée à 83 pour cent chez les enfants de 6 à 59 mois; 71 pour cent chez les femmes enceintes; et 60 pour cent chez les mères allaitantes¹⁸. L'anémie et les carences en acide folique, iode, zinc et vitamine A contribuent aux taux élevés de morbidité et de mortalité chez l'enfant.
11. Depuis 2003, le Gouvernement met en œuvre des mesures de réduction de la pauvreté¹⁹ et l'année 2008 a marqué le lancement d'une stratégie de croissance accélérée. En novembre 2010, le Gouvernement a adopté le Document de politique économique et sociale (DPES) 2011–2015, qui est axé sur: i) la création de débouchés économiques et de richesses; ii) l'accès aux services sociaux de base, l'inclusion sociale et le développement durable; et iii) la bonne gouvernance.
12. Le présent programme de pays s'appuie sur diverses stratégies nationales²⁰ et est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), au DPES, au Plan stratégique du PAM pour 2008–2013 et aux OMD.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION ANTERIEURE

13. Le précédent programme de pays 104510 (2007–2011) comportait trois composantes: i) lutte contre la malnutrition; ii) éducation; et iii) prévention des crises alimentaires. Depuis 2008, le PAM met également en œuvre l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 106120, qui visait à l'origine la Casamance avant d'être étendue à d'autres régions, à la suite de la crise liée à la hausse des prix des produits alimentaires. Cette intervention prendra fin en décembre 2011 et sera suivie d'une nouvelle IPSR qui sera axée sur la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Casamance.

¹⁶ PAM. 2010. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au Sénégal 2010. Dakar.

¹⁷ L'assistance peut provenir de parents, d'amis, d'autorités religieuses, d'organismes de développement ou encore du Gouvernement sénégalais.

¹⁸ Ministère de la santé. 2005. Enquête démographique et sanitaire IV. Dakar.

¹⁹ Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté I (2003–2005) et II (2006–2010).

²⁰ Notamment: la Stratégie nationale de protection sociale, la Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre, le Deuxième programme national de bonne gouvernance, le Programme décennal de l'éducation et de la formation, le Programme national de développement sanitaire, le Programme national d'investissements agricoles, la Stratégie nationale de développement de la riziculture, la Politique sectorielle de l'environnement et des ressources naturelles et le Programme national d'adaptation aux effets des changements climatiques.

14. Les évaluations à mi-parcours du programme de pays 104510 et de l'IPSR 106120 ont fait ressortir ce qui suit concernant les activités: i) elles étaient pertinentes et répondaient aux besoins de la population; ii) elles étaient conformes aux programmes, normes et standards nationaux; et leur exécution était intégrée aux tâches des institutions nationales. L'assistance du PAM a eu des effets positifs, notamment le renforcement de la sécurité alimentaire des bénéficiaires et des communautés engagées dans des travaux ou des sessions de formation. La collaboration avec les services gouvernementaux et le ciblage ont été jugés satisfaisants. Les recommandations issues des évaluations appelaient à resserrer les liens entre les composantes du programme et avec d'autres organismes des Nations Unies, et à améliorer le suivi et l'évaluation. Au sujet de l'IPSR 106120, il a également été recommandé de transférer certaines des activités au programme de pays, en particulier celles concernant l'alimentation scolaire, la création d'avoires durables et la formation technique, le soutien aux banques céréalières villageoises, et les filets de protection en milieu urbain appuyés par des bons d'alimentation.
15. Ces recommandations seront prises en compte dans le nouveau programme de pays. Dans le souci d'assurer la durabilité, le PAM renforcera les compétences des partenaires gouvernementaux, des ONG et des communautés bénéficiaires; il encouragera aussi la participation à l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux de promotion de la sécurité alimentaire et de protection sociale²¹. Dans le but d'encourager l'adhésion de la population, le Conseil rural²², qui supervise le développement local, sera encouragé à consacrer une part de son budget à l'alimentation scolaire et à d'autres activités appuyées par le PAM.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

16. Le présent programme de pays contribuera à la réalisation des Objectifs stratégiques 2, 3, 4 et 5 du PAM. Il concourra aussi à celle des OMD 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8, et ira dans le sens des objectifs du DPES.
17. Le programme de pays vise à:
- assurer de manière adéquate la sécurité alimentaire des ménages et réduire l'impact des catastrophes par la mise en place de filets de sécurité reposant sur des activités productives (Objectifs stratégiques 2 et 5);
 - améliorer la nutrition des femmes, filles et garçons ciblés par des activités d'éducation à la nutrition, un soutien à la production de sel iodé et à l'enrichissement local de farines (Objectifs stratégiques 4 et 5);
 - réduire la prévalence de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes (Objectif stratégique 3); et
 - promouvoir l'accès à l'éducation et la valorisation du capital humain à travers l'alimentation scolaire, tout en améliorant la capacité du Gouvernement et des acteurs nationaux d'élaborer et de gérer le programme d'alimentation scolaire (Objectifs stratégiques 4 et 5).

²¹ La composante 4 (Filets de protection sociale en zones périurbaines) est en cours d'élaboration et sera intégrée moyennant une révision budgétaire.

²² Instance de supervision des groupes locaux qui examine les projets de développement et les intègre aux plans de développement local.

18. Le programme de pays s'articule autour des trois composantes suivantes:
- Composante 1: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la capacité des communautés rurales de faire face aux chocs climatiques;
- Composante 2: Appui nutritionnel aux personnes vulnérables;
- Composante 3: Soutien à l'alimentation scolaire.
19. Le programme ciblera les régions de Kédougou, Kaolack, Tambacounda, Kaffrine, Thiès, Matam, Diourbel et Louga, où 15 pour cent au moins des ménages ruraux sont en situation d'insécurité alimentaire, où la prévalence de la malnutrition aiguë globale et du retard de croissance est la plus élevée, et où les taux de scolarisation et d'achèvement du cycle primaire sont faibles. La région de Fatick sera incluse en vue d'établir les bases d'un projet d'aménagement des bas-fonds.
20. La politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes sera intégrée à chacune des composantes du programme de pays, en prenant en compte le contexte socio-économique.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE			
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Composante 1 – Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la capacité des communautés rurales de faire face aux chocs climatiques			
Vivres pour la création d'avoires	400 000	400 000	800 000
Vivres pour la formation	12 500	12 500	25 000
Aménagement des bas-fonds	12 375	12 375	24 750
Banques céréalières villageoises	108 000	108 000	216 000
Composante 2 – Appui nutritionnel aux personnes vulnérables			
Éducation à la nutrition		83 484	83 484
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée –enfants de 6 à 23 mois	52 154	52 155	104 309
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée –enfants de 24 à 59 mois	68 258	68 259	136 517
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée –femmes enceintes et mères allaitantes	--	9 284	9 284
Composante 3 – Soutien à l'alimentation scolaire			
Écoles primaires	224 947	230 248	455 195
Structures préscolaires	13 655	13 656	27 311
Centres Caritas et <i>daaras</i> ²³	7 000	1 700	8 700
TOTAL	898 889	991 661	1 890 550

²³Les *Daaras* sont les écoles coraniques traditionnelles.

Composante 1: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la capacité des communautés rurales de faire face aux chocs climatiques

21. La fragilité naturelle des écosystèmes soudano-sahéliens accroît l'exposition aux chocs climatiques. Les principaux risques sont l'appauvrissement et la salinisation des sols, entraînant une perte de productivité agricole. Le PAM a intensifié son assistance au cours des 10 dernières années pour faire face à la multiplication des inondations et des feux de brousse et remédier à la faible capacité de récupération des communautés.
22. Le PAM a pour objectif d'apporter aux communautés fragilisées les moyens de soutenir la production et d'accroître l'accès aux aliments par la remise en état des infrastructures de production et des ressources naturelles, en partenariat avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les ONG et les communautés elles-mêmes. Divers éléments sont prévus à cet effet:
- les banques céréalières villageoises (BCV) assureront la disponibilité systématique de céréales afin de lutter contre la spéculation et de réduire la vulnérabilité. Les ménages recevront 133 kilogrammes de maïs en échange de 100 kilogrammes de leur récolte de céréales, volume qui sera entreposé dans les BCV pour être vendu au moment où les prix sont plus élevés. Ces stocks seront écoulés à un prix raisonnable qui sera à la portée des acheteurs sans représenter une perte pour les agriculteurs. Les fonds ainsi obtenus serviront à renouveler les stocks et à lever des capitaux. Outre le stock initial de céréales, le PAM fournira des palettes, des balances et du matériel pour la construction d'entrepôts ainsi qu'un soutien technique destiné à en améliorer la gestion.
 - Le projet d'aménagement des bas-fonds appuiera: la construction et la réfection de digues pour prévenir la salinisation des sols; la bonification des mangroves et des aires boisées des forêts communautaires; et le renforcement des capacités communautaires en matière d'amélioration des terres, de riziculture et de maraîchage. Le PAM fournira l'équipement et une formation à la gestion et aux méthodes. Le projet sous-régional "Grande muraille verte" sera appuyé dans les zones où il est mis en œuvre.
 - Le PAM et Oxfam America²⁴ piloteront des activités Vivres pour la création d'avoires (VCA) ou Vivres pour la formation (VPF) destinées à réduire les risques de catastrophe. Les bénéficiaires seront mis en rapport avec les BCV pour leur permettre d'accéder au crédit, à l'épargne et aux contrats de travail. Dans le cadre des activités VCA, les rations familiales seront distribuées pendant la saison de soudure en fonction de la quantité de travail effectué. Le renforcement des capacités comprendra une formation aux techniques d'arboriculture et de maraîchage, ainsi que de conservation et de fertilisation des sols.
23. Les régions ciblées sont celles où l'insécurité alimentaire dépasse 15 pour cent²⁵ et les bénéficiaires seront sélectionnés par les communautés, en veillant à l'équité et à l'inclusion des groupes marginalisés. La participation des femmes sera facilitée par la construction de crèches sur les sites des projets, au moyen de matériaux peu coûteux fournis par le PAM.

²⁴ Dans le cadre du partenariat R4 PAM/Oxfam: réduction des risques communautaires, prise de risques relatifs à la production, transfert de risques et réserves pour faire face aux risques.

²⁵ Certaines activités de prévention des risques pourront être conduites dans des zones où l'insécurité alimentaire est inférieure à 15 pour cent, mais elles bénéficieront indirectement aux communautés vulnérables, comme les digues destinées à prévenir la salinisation.

24. La concentration géographique des activités et leur intégration avec d'autres composantes permettront d'assurer le renforcement des capacités et des avoirs sur le plan local, tout en évitant les doubles emplois²⁶. Les partenaires aideront à établir les priorités. À l'échelon local, le PAM mènera les activités avec l'Agence régionale de développement, en recherchant des synergies avec d'autres partenaires. Des comités de gestion seront établis pour assurer la durabilité et faciliter le transfert progressif des responsabilités au Gouvernement²⁷.
25. Le PAM collaborera avec d'autres organismes des Nations Unies pour appuyer le système d'alerte précoce et une plate-forme nationale de prévention des risques de catastrophe. Une évaluation sera conduite à l'achèvement des activités et une brochure illustrant les enseignements dégagés et les meilleures pratiques sera élaborée pour mettre en lumière les acquis du programme, notamment s'agissant de la durabilité.

Composante 2: Appui nutritionnel aux personnes vulnérables

26. La composante 2 a été conçue dans l'objectif de réduire la malnutrition chronique et aiguë. Elle comprend plusieurs éléments: i) prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes pendant la période décisive des 1 000 jours qui vont de la conception au deuxième anniversaire de l'enfant, et chez les enfants de moins de 5 ans; ii) éducation à la nutrition; iii) appui à la production de sel iodé; et iv) appui à l'enrichissement local de farines.
27. La prise en charge de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes sera d'abord mise en place dans les zones de Matam, Tambacounda et Kédougou, où la malnutrition aiguë globale dépasse 11 pour cent. Le ciblage géographique sera revu périodiquement à la lumière des données nutritionnelles actualisées. Les critères déterminant le début et la fin de la prise en charge seront conformes au protocole national de prise en charge de la malnutrition²⁸. On s'attend à ce que le nombre des bénéficiaires baisse en fonction des améliorations de la situation nutritionnelle résultant des interventions du PAM.
28. Les rations de supplémentation alimentaire composées de mélange maïs-soja (CSB) et de mélange maïs-soja enrichi et amélioré (CSB++) seront distribuées par l'intermédiaire des unités de récupération nutritionnelle²⁹. Le PAM et les ONG partenaires formeront des agents de santé et des animateurs communautaires en vue de faciliter le transfert des responsabilités au Gouvernement.

²⁶ Par exemple, le PAM achètera des excédents de céréales auprès des banques céréalières villageoises pour des écoles qui pourraient également disposer de jardins de démonstration. Les activités VPF peuvent être mises en œuvre en conjonction avec l'aménagement de bas-fonds ou avec des activités VCA conjuguant la réhabilitation d'une infrastructure à la fourniture de légumes frais pour les repas scolaires.

²⁷ Ministères de l'agriculture, de l'environnement, de la famille et des écovillages, et Agence régionale de développement.

²⁸ Les enfants seront admis sur la base de leur rapport poids/taille (dont l'écart réduit [z-score] devra être inférieur à -3) et seront autorisés à sortir du programme après avoir atteint le poids cible durant deux pesées consécutives. Dans les zones où la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois dépasse 15 pour cent, les enfants à risque (z-scores entre -1 et -2) bénéficieront d'une assistance sur trois mois pendant la période de soudure. Le critère d'admission pour les femmes enceintes et les mères allaitantes est la mesure du périmètre brachial (inférieur à 22,5 centimètres), le critère de fin de prise en charge étant une mesure supérieure à 22,5 centimètres.

²⁹ Les rations destinées aux femmes seront distribuées une fois par mois et celles pour les enfants souffrant de dénutrition seront distribuées chaque semaine.

29. Le PAM mettra en route des activités d'éducation à la nutrition portant sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants pour contribuer à réduire le retard de croissance. Ces activités seront mises en œuvre dans les régions de Kédougou et Kaffrine, ainsi que dans le département de Koumpentoum, où le taux de retard de croissance dépasse 25 pour cent; ces activités viendront compléter d'autres composantes du programme de pays³⁰. Le PAM collaborera avec les partenaires gouvernementaux, dans le cadre du programme de renforcement de la nutrition, au suivi de la croissance, à la communication visant à encourager un changement des comportements, aux campagnes de promotion du dépistage, à la supplémentation en vitamine A et en fer, et au déparasitage. Pendant la période de soudure, le PAM fournira aux bénéficiaires de l'huile végétale enrichie pour encourager la participation aux activités nutritionnelles.
30. Le PAM soutiendra l'enrichissement local des produits alimentaires et l'iodation du sel. En collaboration avec la Cellule de lutte contre la malnutrition, qui relève du Cabinet du Premier Ministre, et avec plusieurs partenaires, dont l'Initiative Micronutriments et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM fournira un appui technique et matériel aux producteurs de sel³¹. L'impact de ces activités sera évalué au moyen d'enquêtes consacrées à la consommation de sel iodé. Le PAM contribuera à l'augmentation des revenus en s'approvisionnant directement auprès des producteurs, dont beaucoup sont des femmes.
31. Dans le but de stimuler l'enrichissement de la farine à partir d'ingrédients produits localement³², le PAM collaborera avec l'Institut de technologie alimentaire pour fournir aux producteurs des équipements, des mélanges vitamines-minéraux et une formation aux techniques de transformation des céréales, à la nutrition et à l'hygiène.
32. Toutes ces activités seront mises en œuvre en collaboration avec le Ministère de la santé. Le PAM travaillera en partenariat avec des ONG pour l'exécution et le suivi³³, et il incitera le Ministère de la santé à améliorer la coordination et l'uniformisation des critères de prise en charge de la dénutrition.

Composante 3 – Soutien à l'alimentation scolaire

33. La composante 3 vise à augmenter les taux de scolarisation et de rétention scolaire, en particulier des filles, à renforcer la capacité d'apprentissage des élèves et à remédier aux carences en micronutriments, ce en étroite collaboration avec le Gouvernement, des organismes des Nations Unies³⁴ et d'autres partenaires œuvrant à l'amélioration de l'accès à l'enseignement scolaire et de la qualité de celui-ci.
34. Le ciblage géographique reposera sur plusieurs critères: prévalence élevée de l'insécurité alimentaire, situation en matière de malnutrition et faiblesse des taux de scolarisation, d'assiduité et d'achèvement des études. La composante d'Alimentation scolaire couvrira les régions de Kédougou, Kaolack, Tambacounda, Kaffrine, Thiès, Matam, Diourbel, Louga et

³⁰ Par exemple, les zones affichant un mauvais bilan nutritionnel seront aussi ciblées au titre des activités VCA et les interventions nutritionnelles seront conduites en conjonction avec les projets de démonstration maraîchère.

³¹ Les activités seront définies avec plus de précision dans la stratégie de pays actuellement en cours d'élaboration.

³² La production de mil, de maïs, d'arachide, de niébé et de fruit du baobab ("pain de singe") est en augmentation régulière depuis 2008 (Ministère de l'agriculture).

³³ Comme CounterPart International et Helen Keller International.

³⁴ L'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Fatick, et appuiera certains programmes spécialisés du Gouvernement dans la région de Dakar³⁵.

35. Cette composante ciblera les écoles primaires et établissements préscolaires publics³⁶ situés en zones rurales et périurbaines et accueillant des effectifs compris entre 50 et 600 élèves. Les écoles ciblées seront équipées d'infrastructures adéquates et dotées d'un comité de gestion, bénéficieront de contributions des associations de parents d'élèves et appliqueront des normes d'hygiène acceptables, et elles compteront dans leurs rangs des établissements situés dans des petits villages. La priorité sera donnée aux écoles implantées dans des communautés qui ont manifesté de l'intérêt pour l'alimentation scolaire. Les écoles couvertes auparavant par l'IPSR 106120 devraient satisfaire aux mêmes critères.
36. Le PAM appuiera aussi des écoles primaires et des structures préscolaires administrées par des ONG ainsi que les pensionnaires de certaines *daaras* (écoles traditionnelles)³⁷, en collaboration avec le Gouvernement, divers organismes des Nations Unies et d'autres partenaires.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (en g/personne/jour)

	Céréales	Céréales con-cassées	Légumes secs	Huile vég.	Sel	CSB	CSB++	Total	Kcal	% kcal d'origine protéique	% kcal d'origine lipidique	Nombre de jours d'alimentation
Composante 1 – Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la capacité des communautés rurales de faire face aux chocs climatiques												
VCA	417		42	25	5			489	1 824	11,4	20,8	30
VPF	417		42	25	5			489	1 824	11,4	20,8	5
Projet d'aménagement des bas-fonds	417		42	25	5			489	1 824	11,4	20,8	136
BCV (kg/ha/an)	133,33											
Composante 2 – Appui nutritionnel aux personnes vulnérables												
Éducation à la nutrition (rations à emporter)				100				100	885	0	100	90
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – Enfants de 6 à 23 mois							200	200	800	18	13,5	90

³⁵ Dont le Centre Talibou Dabo, structure de réadaptation pour enfants handicapés, deux centres de réinsertion pour enfants des rues dans un village pilote près de Dakar et les écoles du Plan Jaxaay, qui trouvent des emplois pour les victimes d'inondations dans la banlieue de Dakar.

³⁶ Certaines écoles seront couvertes par un programme du Gouvernement ou par des ONG.

³⁷ Ministère de l'éducation. 2009. Note de politique générale pour le secteur de l'éducation sur la modernisation des *daaras*.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (en g/personne/jour)

	Céréales	Céréales con-cassées	Légumes secs	Huile vég.	Sel	CSB	CSB++	Total	Kcal	% kcal d'origine protéique	% kcal d'origine lipidique	Nombre de jours d'alimentation
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – Enfants de 24 à 59 mois				20		250		270	1 177	15,3	26,8	90
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – Femmes enceintes et mères allaitantes				20		250		270	1 177	15,3	26,8	365
Composante 3 – Soutien à l'alimentation scolaire												
Écoles primaires		150	40	15	4	80		289	1 185	13,8	5,2	135 ³⁸
Structures préscolaires		80	20	10	3	0		113	445	17,7	8,82	135
Centres Caritas et daaras		300	80	30	8	0		408	1 529	19,6	4,9	135

37. L'assortiment alimentaire comprendra des céréales, des légumes secs, de l'huile végétale enrichie en vitamines A et D, du sel iodé et du CSB. Les élèves du primaire et les enfants en structures préscolaires bénéficieront d'un déjeuner du lundi au vendredi et d'un petit déjeuner deux jours par semaine pour fournir l'apport recommandé en fer.

38. Le PAM cherchera à établir des synergies entre l'alimentation scolaire et d'autres composantes en créant des jardins communautaires ou d'autres structures de production³⁹. Son objectif est d'élaborer une stratégie d'alimentation scolaire issue de la production locale, consistant à acheter des denrées produites localement tout en effectuant des achats à l'échelle régionale et internationale lorsque les déficits vivriers sont importants. Le PAM mobilisera aussi des partenariats pour dispenser des services complémentaires, tels que le déparasitage, l'éducation à la nutrition, l'hygiène et la santé, et l'amélioration des structures de soins⁴⁰. La composante Alimentation scolaire sera progressivement transférée au Gouvernement à partir de 2014, l'objectif étant que celui-ci prenne en charge deux déjeuners et un petit déjeuner par semaine en 2016⁴¹. À cet effet, le PAM renforcera les

³⁸ Le nombre de jours d'alimentation au titre de la composante 3 sera progressivement réduit à partir de 2014.

³⁹ Inspiré du modèle d'alimentation scolaire issue de la production locale.

⁴⁰ Conformément à l'Enveloppe d'interventions essentielles pour l'éducation.

⁴¹ Un déjeuner par semaine en 2014; deux déjeuners par semaine à compter de 2015.

capacités du Ministère de l'éducation⁴² et appuiera la politique d'alimentation scolaire adoptée par le Gouvernement.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN DENRÉES ALIMENTAIRES, PAR COMPOSANTE (en tonnes)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	TOTAL
Céréales	15 983		25 146	41 129
Légumes secs	1 126		6 691	7 817
Huile végétale	671	1 253	2 536	4 460
Sel	134		680	814
CSB		3 919	5 851	9 770
CSB++		1 877		1 877
TOTAL	17 914	7 049	40 904	65 867

GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

39. Des comités de pilotage associant les ministères pertinents⁴³ et des ONG partenaires seront mis en place au niveau national. Des groupes de partenaires techniques et financiers collaboreront à l'exécution de toutes les composantes. Au niveau local, des comités régionaux coordonneront et suivront les activités avec le soutien des bureaux auxiliaires du PAM et de la cellule de suivi-évaluation du PAM et de l'Agence régionale de développement pour Tambacounda et Kédougou.
40. Les ressources proviendront de contributions de donateurs et du Gouvernement. Le PAM continuera à mobiliser des ressources au niveau local, en particulier dans le cadre d'initiatives conjointes d'organismes des Nations Unies et d'institutions régionales.
41. L'assistance alimentaire sera utilisée dans les trois composantes. Des bons d'alimentation pourront être progressivement utilisés dans le cadre des composantes 1 et 2 si les conditions le permettent⁴⁴.
42. Le système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats sera adapté au nouveau programme de pays afin de faciliter la gestion efficace des ressources. Des enquêtes de référence sur la nutrition, l'éducation et la sécurité alimentaire seront conduites en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG partenaires.
43. Le PAM organisera régulièrement des visites sur le terrain conformément au plan de suivi et d'évaluation et veillera à ce que les partenaires coopérants rendent compte de leurs activités comme prévu dans les accords de partenariat sur le terrain. Il conduira aussi des enquêtes à intervalles réguliers pour mesurer les résultats et l'impact des activités sur la

⁴² Le PAM fournira un appui au Ministère de l'éducation pour la base de données relatives à l'alimentation scolaire, offrira une assistance technique, du matériel de transport et du matériel informatique pour améliorer le suivi et la formation du personnel gouvernemental au niveau central et à celui des districts, et il continuera de plaider en faveur de l'alimentation scolaire, par exemple en utilisant une analyse coûts-avantages.

⁴³ Dont les ministères de l'agriculture, de l'environnement, de la famille, des écovillages, de la santé et de l'éducation.

⁴⁴ Conditions déterminées par les résultats d'études de faisabilité et de marché.

sécurité alimentaire. Les partenaires du PAM qui collectent des données primaires transmettront des rapports périodiques de suivi, validés par les comités de pilotage régionaux et nationaux.

44. Une évaluation à mi-parcours sera réalisée au début de 2014 en collaboration avec les partenaires et le bureau régional du PAM.
45. Le PAM appuiera le Gouvernement en renforçant les systèmes d'information sur l'alimentation scolaire ainsi que sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
46. Le plan de mise en œuvre sera formalisé avec le Gouvernement au travers d'un plan d'action et de plans de travail annuels.
47. Les vivres seront achetés localement à des prix compétitifs, sous réserve que les contributions financières allouées soient adéquates et que des denrées de qualité soient disponibles en quantité voulue.
48. Les risques tiennent principalement à la volatilité des prix internationaux des denrées alimentaires et des carburants, à un appui insuffisant de la part des donateurs et à une possible dévaluation monétaire. Le PAM suivra la situation et prendra des mesures d'atténuation en cas de chocs imprévus ou d'une détérioration de la sécurité alimentaire.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (<i>en tonnes</i>)	17 914	7 049	40 904	65 867
Coût des produits alimentaires	6 331 598	6 710 429	22 395 509	35 437 537
Transferts monétaires	0	0	0	0
Total par composante	6 331 598	6 710 429	22 395 509	35 437 537
Transport extérieur				4 769 584
Transport terrestre, entreposage et manutention (<i>total</i>)				10 033 561
Transport terrestre, entreposage et manutention (<i>par tonne</i>)				152 33
Autres coûts opérationnels directs				6 343 936
Total des coûts opérationnels directs				56 584 618
Coûts d'appui directs ¹				12 258 982
Coûts d'appui indirects ²				4 819 052
Coût total pour le PAM				73 662 652
Contribution du Gouvernement				1 150 200
Produits alimentaires (<i>en tonnes</i>)				65 867

¹ Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

² Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs recrutés sur le plan international	3 286 470
Administrateurs recrutés sur le plan national	775 000
Personnel local – Agents des services généraux	1 225 000
Personnel local – Assistance temporaire	2 855 000
Personnel local – Heures supplémentaires	24 500
Consultants internationaux	280 500
Volontaires des Nations Unies	329 280
Voyages officiels du personnel	641 232
Total partiel	9 416 982
Dépenses de fonctionnement	
Charges courantes (électricité, etc.)	266 500
Fournitures de bureau et petit matériel	205 000
Services de communication	267 500
Réparation et entretien du matériel	54 500
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	281 000
Aménagement et entretien des bureaux	257 500
Total partiel	1 332 000
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Leasing de véhicules	510 000
Matériel de communication	230 500
Dépenses locales de sécurité	769 500
Total partiel	1 510 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	12 258 982

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Effet 1 du PNUAD Les revenus des producteurs (hommes et femmes) ont augmenté dans les zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation du revenu moyen, ventilé par sexe et par zone 	Risques: Disponibilité de ressources (humaines, matérielles, financières) Crises économiques et sociales Changement climatique, catastrophes naturelles Hypothèses: Environnement des affaires assaini Document d'orientation concernant les petites et moyennes entreprises mis en œuvre
Effet 2 du PNUAD La sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale des hommes et des femmes s'est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'insécurité alimentaire ➤ Prévalence de l'insuffisance pondérale Valeur de référence: 17,3% Objectif: 10% <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë globale Valeur de référence 7,6% (Objectif à confirmer) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence du retard de croissance Valeur de référence: 16,3% (Objectif à confirmer) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes ayant un indice de masse corporelle <18,5 Valeur de référence: 11,8% (Objectif à confirmer)	Risques: Disponibilité de ressources (humaines, matérielles, financières) Crises économiques et sociales Changement climatique, catastrophes naturelles Hypothèse: Activités conformes aux normes environnementales, alimentaires et nutritionnelles
Effet 3 du PNUAD Les enfants, les adolescents et les adultes, particulièrement les plus vulnérables, reçoivent une éducation de base et une formation de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'achèvement du cycle primaire ➤ Taux brut de scolarisation ➤ Taux net de scolarisation ➤ Taux d'alphabétisation 	Risques: Fonds pour l'éducation sécurisés Adhésion des familles aux offres éducatives Pas de grèves des enseignants



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effet 4 du PNUAD</p> <p>Dans les zones d'intervention des organismes des Nations Unies, les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables, bénéficient de soins de santé complets et de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 	<p>Risques:</p> <p>Instabilité institutionnelle Déviation des objectifs (en matière de ciblage des groupes vulnérables ou d'équité) Obstacles financiers à l'accès Engagement politique insuffisant Faiblesse du suivi et de l'établissement de rapports</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Ressources humaines de qualité disponibles en quantité suffisante</p>
<p>Effet direct 5 du PNUAD</p> <p>Les groupes vulnérables bénéficient d'un dispositif de protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de la population couverte par un dispositif de protection sociale 	<p>Risques:</p> <p>Manque de protection sociale ou évasion fiscale</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Un bon système de collecte des redevances et impôts est établi, en vue de cibler les populations les plus vulnérables</p>
<p>Effet 7 du PNUAD</p> <p>Les groupes touchés par les catastrophes ont un accès adéquat aux services sociaux de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mécanismes de prévention et de gestion des catastrophes sont en place ➤ Les 14 comités régionaux et les 45 comités départementaux du système d'alerte précoce sont fonctionnels ➤ Les bases de données sur les catastrophes susceptibles de survenir sont régulièrement mises à jour 	<p>Hypothèse:</p> <p>Le Gouvernement met les fonds nécessaires à disposition</p>
<p>Effet 8 du PNUAD</p> <p>Les outils d'adaptation aux changements climatiques encouragent le développement de moyens d'existence durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des ressources sont allouées aux mesures prises en faveur de l'adaptation aux changements climatiques ➤ La vulnérabilité face aux changements climatiques est réduite dans les zones touchées 	<p>Risques:</p> <p>Crise financière internationale</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Les autorités et les partenaires sont déterminés à accroître les ressources allouées aux initiatives d'adaptation aux changements climatiques</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
COMPOSANTE 1: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la capacité des communautés rurales de faire face aux chocs climatiques		
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct 1 Consommation alimentaire adéquate des ménages ciblés pendant la période couverte par le programme de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages ciblés Objectif: >42 pour 90% des ménages ➤ Score des actifs communautaires (Objectif à déterminer) 	Hypothèse: Intérêt manifesté par la communauté des donateurs et par le Gouvernement
Produit 1.1 Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons dans les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité distribuée dans le cadre d'activités VCA ou VPF ➤ Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons recevant des vivres, par composante, par rapport aux chiffres prévus ➤ Nombre de personnes formées Objectif: 5 000 	Hypothèses: Présence suffisante de partenaires coopérants efficaces Récoltes satisfaisantes Apport complémentaire d'intrants et d'équipements; partenaires gouvernementaux soucieux de la sécurité alimentaire et de l'environnement Communautés impliquées dans les activités bénévoles de conseil et de test dans le contexte du VIH ainsi que dans la protection des zones replantées Conditions climatiques normales
Produit 1.2 Avoirs productifs créés avec l'assistance alimentaire du programme de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bas-fonds aménagés Objectif: 660 hectares ➤ Nombre de kilomètres de routes créés/remis en état Objectif: 30 kilomètres créés; 20 kilomètres remis en état ➤ Nombre de BCV opérationnelles Objectif: 400 	
Produit 1.3 Dispositifs d'atténuation des effets des catastrophes en place	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Superficies reboisées Objectif: 10 000 hectares ➤ Nombre de partenaires gouvernementaux et d'ONG engagés et formés ➤ Nombre d'entités supervisées par les partenaires et les communautés 	
Effet direct 2 Réduction des risques de catastrophe dans les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoirs (Objectif à déterminer après une enquête de référence) 	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1 Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons dans les communautés ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité distribuée dans le cadre d'activités VCA ou VPF ➤ Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons recevant des vivres, par composante, en pourcentage des chiffres prévus 	
<p>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité du Sénégal de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p>		
<p>Effet direct 3 Le marché national permet au PAM de procéder à des achats locaux avantageux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % de céréales achetées par le PAM sur les marchés locaux par rapport au volume total des céréales distribuées <p>Objectif: 5%</p>	<p>Hypothèse: Céréales de qualité disponibles localement en quantité suffisante et à des prix compétitifs</p>
<p>Produit 3.1 Quantité accrue de céréales achetées localement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de céréales achetée localement 	
<p>Effet direct 4 Avancées dans la mise en place de solutions au problème de la faim</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stratégies de transfert des responsabilités mises en œuvre 	<p>Hypothèse: Partenariat continu et efficace avec le Gouvernement</p>
<p>Produit 4.1 Capacités et sensibilisation renforcées grâce aux mesures prises et aux formations organisées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'agents gouvernementaux formés par le projet ou grâce au soutien du système d'alerte précoce ➤ Reproduction par des non bénéficiaires d'activités mises en œuvre ➤ Nombre d'objectifs stratégiques du programme national d'investissements agricoles effectivement couverts par le programme de pays (objectifs 1, 2, 3, 5, 7 et 8 conformes au programme de pays) 	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
COMPOSANTE 2: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables		
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition		
Effet direct 5 Réduction de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille, en pourcentage) Objectif: réduction de 10% par an <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de récupération des enfants atteints de malnutrition aiguë modérée pris en charge >75% ➤ Taux de mortalité des enfants atteints de malnutrition aiguë modérée pris en charge <3% ➤ Taux d'abandon du traitement des enfants atteints de malnutrition aiguë modérée <15% ➤ Taux de non-réponse au traitement des enfants atteints de malnutrition aiguë modérée < 10% 	Hypothèses: Soutien de la part des partenaires gouvernementaux Prise en compte des conditions de vie et d'hygiène liées à la malnutrition
Produit 5.1 Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes et aux enfants ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires, par catégorie et par sexe ➤ Quantité de vivres distribués ➤ Nombre de centres de santé appuyés ➤ Nombre de membres du personnel formés aux méthodes de distribution des vivres 	
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Effet direct 6 Renforcement de la capacité d'enrichir la farine	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroissement de la production d'aliments enrichis (Objectif à définir) 	Hypothèses: Disponibilité de produits locaux Bon fonctionnement des unités de production Appui de l'Institut de technologie alimentaire à la production de farines enrichies Activités du programme de renforcement de la nutrition en place Campagnes de sensibilisation menées à bonne fin



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 6.1 Quantité accrue de farine enrichie localement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de farine enrichie localement (en tonnes) ➤ Nombre de femmes formées à la production de farine enrichie ➤ Nombre de séances de démonstration de l'utilisation culinaire d'aliments enrichis organisées 	
<p>Effet direct 7 Amélioration de l'état nutritionnel des groupes cibles de femmes, filles et garçons</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans (rapport poids/âge, en pourcentage) <p>Objectif: réduction de 10% par an</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ % d'accroissement du nombre de ménages consommant régulièrement du sel iodé <p>Objectif: 15% par an</p>	
<p>Produit 7.1 Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux femmes et enfants ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires pris en charge, par catégorie et par sexe ➤ Quantité de denrées distribuées ➤ Nombre de centres de santé appuyés 	
<p>Produit 7.2 Nombre accru de participants aux sessions d'éducation à la nutrition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes/hommes ayant été informés des bonnes pratiques alimentaires, hygiéniques et sanitaires 	
<p>Produit 7.3 Quantité accrue de sel iodé produit localement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de sel iodé produit par les groupes appuyés par le PAM 	
<p>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité du Sénégal de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p>		
<p>Effet direct 8 Accroissement des débouchés à l'échelle nationale grâce aux achats locaux effectués à des prix compétitifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de vivres achetés localement, en pourcentage des vivres distribués <p>Objectif: 10% par an</p>	
<p>Produit 8.1 Quantité accrue d'aliments enrichis achetés localement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité d'aliments enrichis achetés localement ➤ Quantité de sel iodé achetée directement auprès des groupes, en pourcentage des denrées alimentaires achetées localement <p>Objectif: ≥10%</p>	

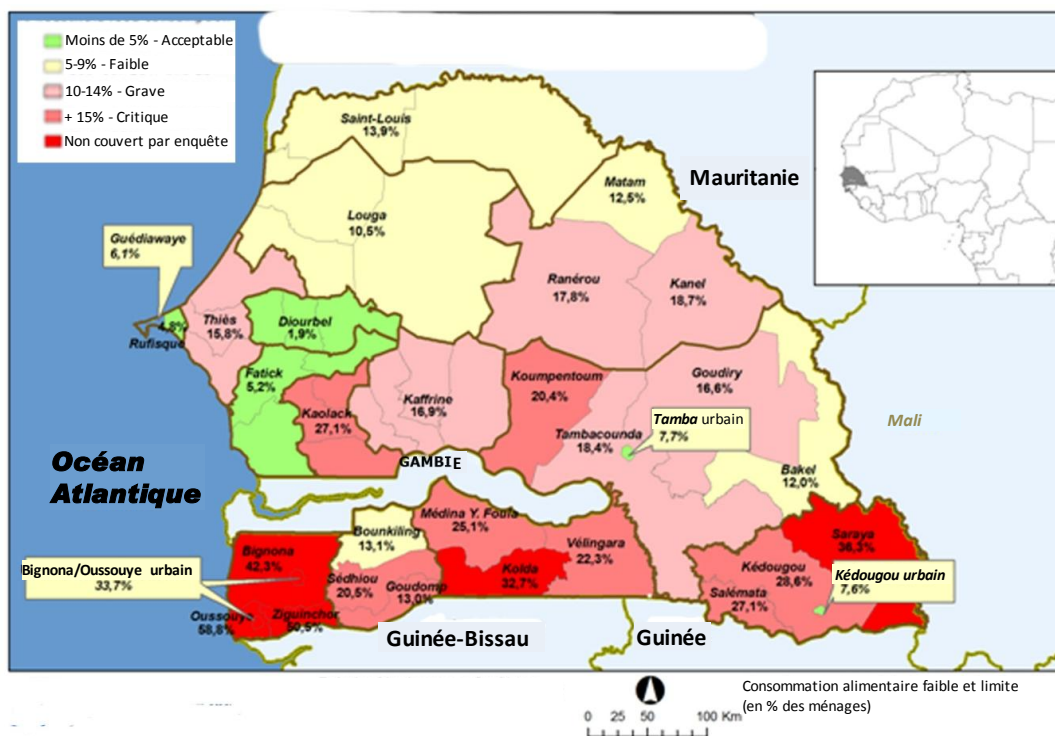
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
COMPOSANTE 3: Soutien à l'alimentation scolaire		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct 9 Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles appuyées par le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du taux d'inscription dans les établissements primaires et les structures préscolaires Objectifs: filles = 4,9%, garçons = 4,3% ➤ Taux de fréquentation Objectifs: filles = 99%, garçons = 99% ➤ Taux d'abandon Objectifs: filles = 5%, garçons = 5% ➤ Élèves obtenant le certificat d'études primaires Objectifs: filles = 80%, garçons = 80% ➤ Entrée en sixième année de scolarité Objectifs: filles = 75%, garçons = 75% ➤ Ratio filles /garçons: 1 ➤ Taux d'achèvement de la scolarité des enfants, en particulier des filles Objectifs: filles = 90%, garçons = 90% 	<p>Hypothèses:</p> <p>Bon fonctionnement des comités de gestion Contribution des communautés et des parents aux activités Fourniture d'autres services dans les écoles (déparasitage, hygiène, eau, latrines) Bonne coordination des acteurs du secteur de l'éducation Disponibilité de denrées alimentaires Communication rapide d'informations sur les effectifs par la Division des cantines scolaires</p>



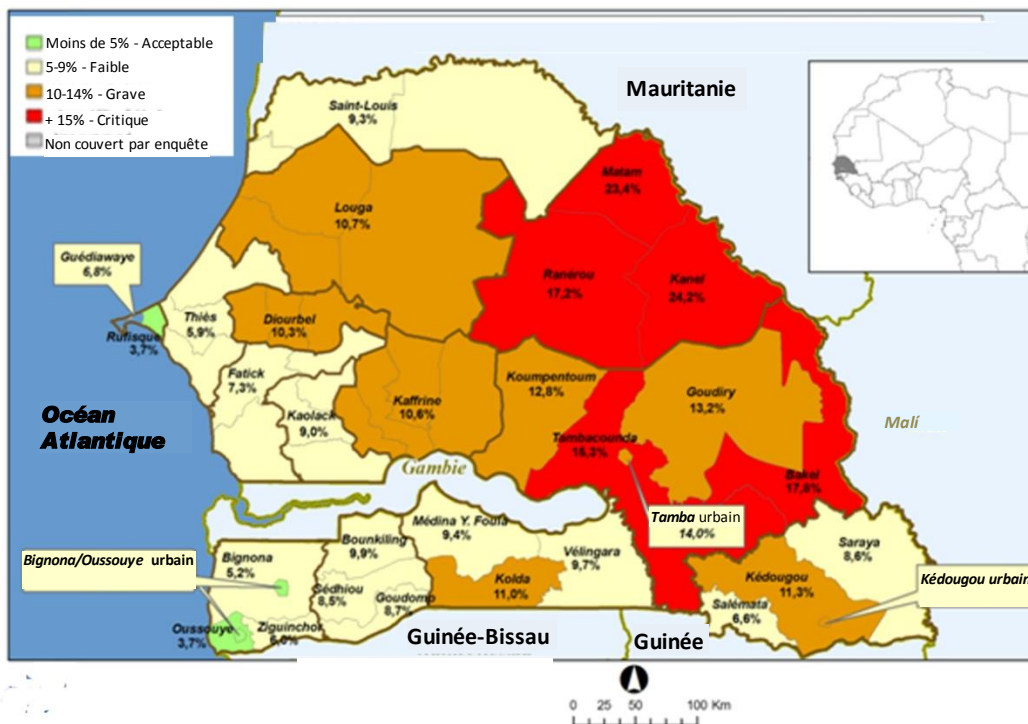
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 9.1 Vivres et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en temps voulu aux établissements préscolaires et primaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance ➤ Effectifs (filles/ garçons) des bénéficiaires de l'assistance dans les écoles ciblées ➤ Nombre de jours de distribution de rations ➤ Produits alimentaires fournis, en pourcentage de la quantité prévue 	
<p>Effet direct 10 Amélioration de l'accès aux micronutriments grâce aux aliments enrichis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apport estimé en micronutriments 	
<p>Produit 10.1 Aliments enrichis de qualité distribués en quantité suffisante aux enfants déparasités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants ayant reçu des aliments enrichis du type CSB ➤ Quantité d'aliments enrichis du type CSB distribués (en tonnes) 	
<p>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité du Sénégal de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p>		
<p>Effet direct 11 Mise en œuvre d'une stratégie d'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage du budget national du Ministère de l'éducation consacré à l'alimentation scolaire 	
<p>Produit 11.1 Alimentation scolaire transférée au Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de jours de distribution de repas scolaires assurée avec l'appui du PAM transférés au Gouvernement ➤ Nombre d'écoles bénéficiant de l'Enveloppe d'interventions essentielles pour l'éducation 	

ANNEXE III

**Sénégal – Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages
(sur la base du score de consommation alimentaire)**



Sénégal – Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BCV	banque céréalière villageoise
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
DPES	Document de politique économique et sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs
VPF	Vivres pour la formation